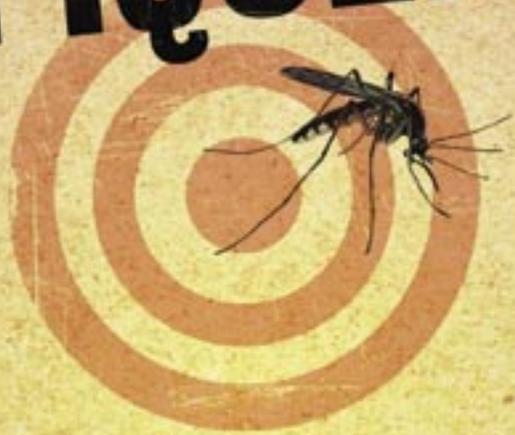


# ÉVITEZ DE VOUS FAIRE PIQUER



**VOUS POUVEZ VOUS PROTÉGER CONTRE LE VIRUS DU NIL OCCIDENTAL.**

Au Manitoba, le *Culex tarsalis* est le principal moustique porteur du virus du Nil occidental (VNO). Les Manitobains et Manitobaines sont plus susceptibles d'être piqués par un moustique infecté par le virus en juillet, en août et au début septembre.

Le risque d'infection par le virus du Nil occidental est généralement bas et varie d'une année à l'autre en fonction des précipitations, de la température, du nombre de moustiques et d'autres facteurs.



## QUELLE SONT LES SYMPTÔMES?

La plupart des personnes infectées par le virus ne présentent pas de symptômes et ne deviennent pas malades. Celles qui tombent malades ont généralement une maladie bénigne présentant certains symptômes comme de la fièvre, des maux de tête et des courbatures.

Plus rarement, le virus peut causer une encéphalite, c'est-à-dire une inflammation pouvant être grave et parfois mortelle. Cela concerne surtout les adultes plus âgés et les personnes qui ont un système immunitaire affaibli. Par contre, des personnes dans tous les groupes d'âge sont tombées gravement malades.

## QUE FAIRE?

**PROTÉGEZ-VOUS, AINSI QUE VOTRE FAMILLE, des piqûres de moustiques :**

- Réduisez le temps passé à l'extérieur entre le crépuscule et l'aube.
- Utilisez un insectifuge approprié.
- Portez des vêtements amples et de couleur pâle, des pantalons longs et des chemises à manches longues.
- Assurez-vous que les moustiquaires des portes et des fenêtres ne laissent aucune ouverture et ne sont pas trouées.

## RÉDUISEZ L'EAU STAGNANTE où les moustiques aiment se tenir :

- Nettoyez et videz régulièrement les gouttières, les bâches de piscines et les autres objets où l'eau a tendance à s'accumuler.
- Nettoyez et videz les bains d'oiseaux chaque semaine.
- Veillez à ce que les ouvertures des citernes pluviales soient couvertes d'une moustiquaire ou d'un revêtement d'étanchéité scellé autour des tuyaux de descente des eaux de pluie.
- Veillez à ce qu'il n'y ait pas de pneu ni d'autres débris dans votre cours dans lesquels l'eau peut s'accumuler.
- Coupez le gazon autour de votre maison et taillez les haies et les arbres qui se trouvent près des portes et des endroits extérieurs où vous vous asseyez.

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez visiter notre site Web ([www.gov.mb.ca](http://www.gov.mb.ca)) ou appeler Health Links-Info Santé en composant le **788-8200** à Winnipeg. Ailleurs au Manitoba, composez le numéro sans frais **1 888 315-9257**.